



01/04/2017

Formation To- goPartage

Deuxième phase 2017

Dans le cadre du partenariat entre l'IMPP « l'ENVOL » et les partenaires Suisses, a débuté la phase 2 du projet de formation "TOGOPARTAGE" le mardi 11 Avril 2017 dans la salle de la DIFOP au campus universitaire de Lomé.

Premier jour de la formation

Cette première journée du 11 Avril a été consacrée à la formation des formateurs et a vu la participation

- Du Directeur Administratif de l'IMPP "L'ENVOL".
- De tous les Directeurs des centres de l'IMPP l'Envol du Togo (de Lomé à Dapaong) en plus du délégué du personnel.
- De l'équipe des partenaires Suisses au nombre de quatre (04) personnes composées de trois (03) enseignantes spécialisées et d'une (01) orthophoniste et du point focal au Togo qui a servi d'ailleurs de facilitateur au cours de toute la Formation.

Au cours de cette journée de formation des formateurs, il a été question de :

- revoir le calendrier de la formation
- passer en revue les contenus des thèmes à développer et
- définir enfin les rôles de tout un chacun.

Rentrant dans le vif du sujet de ce premier jour, le chronogramme a été revue et tous les participants avec les partenaires se sont mis d'accord que la formation prenne fin le vendredi 14 Avril au lieu de samedi 15 Avril 2017 comme prévu. Le découpage des horaires pour chaque jour a été également approuvé.

Après approbation du chronogramme et le découpage des horaires, les participants ont eu à suivre un bref exposé sur le contenu des thèmes à développer au cours de la formation avec document à l'appui notamment :

-L'Ethique et la Déontologie qui sera animé par Marie Laure ZABRIST

-Développement du langage et communication par Olivia GUBSER

-Troubles de comportement par ZANCHIN Laura

-Définir des objectifs d'apprentissages et taxonomie de Bloom par Camille MONTEFUSCO

Cette première journée consacrée à la formation des formateurs se poursuivait avec des discussions sur des dispositions pratiques à prendre pour les jours suivants notamment la constitution des groupes de travail, le rôle des formatrices, les matériels à prévoir pour les prochains jours, les différents temps de pauses et les primes de déplacements.

Les activités de ce premier jour ont pris fin aux environs de douze heures trente avec les remerciements du Directeur Administratif à l'endroit de tous les participants et particulièrement des partenaires formatrices chapeautées par Camille Montefusco.

Deuxième jour de la formation

Ce second jour du 12 Avril 2017 a connu la participation de cinquante-quatre (54) personnes y compris tous les directeurs (de Lomé et de l'intérieur) et les éducateurs des centres de Lomé.

Après les mots de bienvenues du point focal et du directeur exécutif, il a été permis aux formatrices de prendre la parole et de se présenter aux participants.

A la suite de la présentation, ont suivi l'audition, l'amendement et l'adoption du rapport du premier jour.

La formation proprement dite a commencé avec le thème se rapportant à **L'Éthique et la Déontologie** présenté par Marie Laure enseignante spécialisée et Yves ABASSA Assistant Social représentant au niveau local.

Marie Laure a d'abord passé à la définition de certains concepts liés à la déontologie. Il s'agit fondamentalement de la déontologie elle-même, de l'éthique, de la morale et du droit.

-S'agissant de la **déontologie**, elle est définie comme l'ensemble des règles qui régissent une profession et la conduite de ceux qui l'exercent (déontologie des médecins, des juges, des travailleurs sociaux...).

- **L'Éthique** est « l'ensemble des principes moraux qui sont à la base du comportement de quelqu'un. Elle peut se définir aussi comme la recherche personnelle d'une sagesse de l'action (Svanda 2009). C'est une science de la morale, l'art de diriger la conduite. Elle porte sur le bon et le mauvais.

-La morale : elle est l'ensemble des règles qui guident les êtres humains dans leur apprentissage. Elle porte sur le bien et le mal.

- Le droit porte sur légale et l'illégale.

Elle a aussi mis un accent particulier sur les **valeurs humaines** qui sont le respect, la dignité des personnes humaines et suppose une confiance en l'Homme et une vision optimisée de l'avenir. Marie Laure a conclu cette partie de son intervention avec un tableau comparatif résumant ainsi le lien entre l'éthique, la morale et le droit.

A la suite de ces différentes définitions, la communicatrice a résumé **l'histoire de la pédagogie spécialisée** en racontant l'histoire de Itard et l'enfant sauvage en 1800 en France avec le concept d'**éducabilité** qui est une capacité universelle à apprendre. A ce sujet Itard a apporté quelques éléments dont : individualisation

de l'intervention (PEI), attachement affectif avec un adulte, utilisation de matériel sensori-moteur et structuration des contenus.

Marie Laure a précisé qu'une charte éthique est nécessaire en éducation spécialisée dans le but de :

- Défendre le droit à la scolarité des élèves en situation de handicap.
- Défendre le droit à une scolarité adaptée pour l'enfant en situation de handicap (PEI).
- Expliciter les valeurs et les lignes pédagogiques
- Avoir un outil de communication, avec les familles par exemple
- Être un pôle de référence, pour les éducateurs, ainsi que la direction
- Avoir une pratique réflexive
- Créer un sentiment d'appartenance des éducateurs
- Créer un cahier des charges

L'intervenante a fini son intervention avec l'histoire du petit Colibri dont la moralité était d'inviter chacun à faire sa part c'est-à-dire à apporter sa participation pour la construction de la vie de ces enfants porteurs de handicap mental.

Pour enrichir et appuyer la brillante présentation de Marie Laure, le point focal monsieur Yves ABASSA a pris la suite pour intervenir sur certains principes généraux et devoirs des éducateurs. Il précise que les éducateurs que nous sommes, devons faire respecter et défendre l'intégrité et le bien-être physique, psychologique, émotionnel et spirituel de chaque personne. Cela va sans dire que nous devons intégrer et pratiquer :

- La dignité de la personne et la non-discrimination
- La confidentialité
- Le secret professionnel
- La compétence
- La protection et la communication des données nominatives
- Le travail dans un esprit de solidarité
- Les règles et pratiques injustes
- Des relations interpersonnelles de façon horizontale, etc.

Après ces deux interventions, les participants sont envoyés dans les groupes pour des travaux pratiques. Les consignes consistaient à lire attentivement une charte éthique, à discuter du contenu, à dire ce que l'on pense, à décider et à noter les points importants par rapport à la réalité de l'IMPP l'ENVOL.

Les résultats des travaux sont présentés par chaque groupe à l'auditoire.

L'un des objectifs poursuivi en faisant cet exercice est d'amener l'IMPP l'ENVOL à se faire une charte éthique lui permettant de mieux s'organiser et de mieux avancer.

Les activités de cette journée se sont terminées avec l'intervention de Olivia sur le thème suivant qui parle des **troubles du langage et de la communication** qui va être poursuivi le lendemain.

Troisième jour de la formation

Après avoir donné lecture du rapport du jour précédent qui a été amendé et adopté, Olivia GUBSER a repris sa communication qu'elle avait commencé le jour précédent. Sa communication portait essentiellement sur deux volets :

L'acquisition du langage oral chez l'enfant et Trouble de la communication et soutien gestuel.

Au niveau de l'acquisition du langage oral chez l'enfant, l'intervenante dit qu'elle est innée, c'est à dire que l'enfant est préprogrammé pour l'acquisition d'une langue. Sur ce point, différentes périodes ont été distinguées avec différentes phases de développement du langage :

-de 0 à 6 mois : l'enfant distingue la voix de sa mère, reconnaît sa langue maternelle, se tourne vers la source sonore et vers 6 mois commence le babillage.

-de 6 à 18 mois : début du babillage avec plusieurs consonnes et de manière de plus en plus complexe.

-de 18 à 24 mois : l'enfant comprend des phrases courtes, enrichit son vocabulaire et répète en imitation.

-2 à 4 ans : explosion lexicale autour de 2 ans, développement du vocabulaire, phrase courtes, pose des questions, comprend des ordres complexes et des histoires courtes, utilise le pluriel et les prépositions

-4 à 6 ans : l'enfant produit peu d'erreurs grammaticales, le discours est proche de celui de l'adulte.

Donc en résumé, à chaque tranche d'âge correspond à un type de développement de langage donné.

En ce qui concerne les troubles de la communication et soutien gestuel, elle a d'abord défini la communication comme fondement du développement langagier. La communication c'est émettre volontairement une conduite ou un message et c'est aussi produire un effet sur le récepteur.

Après avoir défini la communication, elle définit ensuite les troubles de la communication comme étant un handicap et elle a donné l'exemple de la trisomie 21.

A la suite des définitions et des explications, quelques signes d'alerte et facteurs de risque ont été énumérés : peu ou pas de vocalisation, absence des prérequis à 18 mois, peu d'imitation, peu ou pas d'initiatives et d'interactions.

A ce propos, plusieurs inquiétudes ont été posées dont pourquoi c'est important de travailler pour fournir à l'enfant un moyen de communication ? Quand, comment, sur quoi intervenir ? Les réponses à ces questions étaient d'observer et analyser où se situe l'enfant, définir les besoins, les compétences et les difficultés de l'enfant d'une part et de travailler sur les prérequis (tours de rôle, attention conjointe et réciprocité) d'autre part.

Aussi, il était question de savoir quel outil utiliser et les pictogrammes et le soutien gestuel ont été mis en avant. Les pictogrammes étant un outil proposé dans la première phase de formation en 2016, la formatrice a proposé d'approfondir le soutien gestuel.

En grand groupe, il s'agissait de penser aux besoins de base des enfants et de l'entourage qui sont fréquemment utilisés et qui favorise l'interaction.

L'intervenante s'est fondamentalement appesantie sur le Vocabulaire de MAKATON. Il s'agit de *cerner le niveau de l'enfant afin de lui trouver un vocabulaire de base et des signes correspondants.

Dans les sous-groupes on vocabulaire de 20 mots a été proposé et pour chaque mot un signe a été proposé. Donc un répertoire final de 20 signes a été créé par les différents sous-groupes.

C'est ainsi qu'elle a demandé à l'assistance d'énumérer 20 gestes qui ont des significations très précises dans le vocabulaire de l'enfant.

Il était ainsi demandé d'élaborer un dictionnaire pour le vocabulaire retenu : signe, photo, explication et signification.

Des simulations ont été faites dans les sous-groupes avec descriptions des signes gestuels et ont été présentés au grand groupe à la plénière.

A la mise en commun, il était ressorti des stratégies pour l'application, il s'agit de :

- Implémentation : peu de gestes à la fois
- Individualiser : PEI (quels gestes pour quel enfant)
- Créer des situations interactives, rompre les routines
- Répétition très importante par l'adulte
- Éventuellement guidance
- Utilisation systématique par l'adulte
- Moment individuel (ou petits groupes) pour l'apprentissage
- Gestes référents
- Féliciter l'enfant s'il utilise le geste (notion de renforcement)

Pour finir une brochure contenant les 20 signes avec les photos et les explications a été créée par le groupe de formatrice et distribuée à chaque centre.

Troisième jour de la formation

Les activités de cette troisième journée ont débuté à 08h03 par les mots de salutation du modérateur de la formation, suivi de l'animation du groupe pour mettre tout le monde dans la bonne humeur. La parole fut alors donnée au Directeur Administratif de l'IMPP l'ENVOL qui saisit l'occasion pour remercier

les partenaires pour leur disponibilité et encourager ses collaborateurs à qui il a demandé de tirer profit de la formation, d'adapter les présentations des formatrices à nos réalités pour réécrire ainsi l'histoire de l'Institut. Ce fut ensuite le tour de la Responsable des Formatrices de remercier tous les participants tout en souhaitant que les activités se déroulent dans la même ambiance que le jour précédent.

Les travaux se sont poursuivis au cours de la journée avec le thème sur **les troubles de comportements** dirigé par l'oratrice ZANCHIN LAURA.

L'oratrice a d'abord défini ce qu'est le comportement ensuite ce qu'est un trouble de comportement ;

Elle définit le comportement comme étant l'ensemble des réactions de l'organisme. C'est aussi l'ensemble des réactions adoptives qu'un organisme exécute en réponse aux stimuli.

Le comportement se définit également comme adaptation à la vie familiale et sociale.

Le comportement peut se définir comme réaction totale d'un être par laquelle il répond à une situation vécue en fonction des stimulations du milieu et des tensions internes de l'organisme.

Les troubles de comportement peuvent se définir comme ensemble hétérogènes de conduites perturbées et perturbantes. C'est un défaut manifeste d'adaptation à la vie familiale et sociale.

Les troubles de comportement est aussi tout comportement qui dérange le fonctionnement de la classe.

Après ces différentes définitions, la communicatrice a fait un bref commentaire sur **le stress et** les risques et les mécanismes de coercition.

Une interrogation s'est posée qui est de savoir **comment intervenir avec ces comportements ?** A cette question l'intervenante a parlé d'une méthode éducative éprouvée. Il n'y a pas une méthode éducative unique qui fonctionne avec tous les élèves, ça n'existe pas. Au contraire l'enseignant doit savoir intervenir de plusieurs façons et ajuste ses interventions en fonction de chaque cas.

Elle a aussi parlé des thèses centrales. Dans ce cas, elle dit que tous les organismes vivants sont sensibles aux conséquences de leurs propres comportements.

Pour approfondir ces explications, l'oratrice a défini une approche qui étudie les comportements pour les comprendre et planifier l'intervention ; il s'agit de l'analyse fonctionnelle.

Pour appliquer cette approche en classe, il faut observer le comportement de l'élève et remplir les grilles d'observation d'un seul comportement à la fois.

Elle rappelle que les comportements peuvent être modifiés selon les stimuli de l'environnement.

Après toutes ces définitions et explications des troubles de comportements, les travaux pratiques ont été effectués dans les groupes. A la présentation des travaux de groupe, des exemples vécus dans les différents centres furent relatés. Ce qui a suscité un débat très intéressant qui conduisit à la fin de la journée 3.

Quatrième jour de la formation

Ce dernier jour c'est-à-dire la journée du 14 Avril de la formation a été animée par Camille Montefusco, la responsable de l'équipe des formatrices, sur **le PEI (projet éducatif individualisé), la création d'objectif d'apprentissage selon la taxonomie de Bloom.**

Elle a donc structuré son intervention en quatre points ; un premier pour une présentation théorique, suivi d'un travail en petits groupes, la mise en commun et la conclusion pour finir.

L'objectif de ce module était d'apprendre à poser des objectifs, en lien avec le niveau de développement de l'enfant, qui soit observable et évaluables.

La communicatrice a d'abord donné des explications sur la taxonomie en se référant à la taxonomie de Bloom (1956) révisée par Krathwohl (2002).

Dans cette présentation, elle a mis l'accent sur l'importance de proposer des objectifs. A ce propos, elle dit « Apprendre à poser des objectifs, en lien avec le niveau de développement de l'enfant, qui soient observable et évaluable ».

Deux questions ont retenu notre attention :

Pourquoi des objectifs pour l'éducateur ?

Pourquoi des objectifs pour l'élève ?

-Pour les éducateurs, les objectifs permettent de clarifier la prise en charge, focaliser les activités en fonction des besoins, savoir ce qui va être évalué et créer un projet commun.

-Tandis que pour l'élève, les objectifs permettent de se situer dans un parcours, savoir ce qui va être évalué. Aider à donner du sens et créer un projet commun.

En conclusion, la notion d'objectif nous vient du modèle béhavioriste (comportement de l'apprentissage (Skinner) et cette notion conduit à la pédagogie par objectif (PPO) et a donné ensuite lieu à différentes taxonomies des objectifs (Bloom 1956, Host Giordan 1999, Hounsell, D., McCune, V., 2002...).

A cet effet, plusieurs types de taxonomies ont été définis : taxonomie d'objectif d'apprentissage cognitif, taxonomie d'objectif d'apprentissage affectif et les apprentissages de type psychomoteur.

La taxonomie de Bloom (1956) révisée par Krathwohl (2002) peut être utile pour cibler un niveau d'apprentissage de type cognitif. A ce niveau il s'agit de : Créer, Évaluer, Analyser, Appliquer, Comprendre, Mémoriser et se rappeler.

Pour les apprentissages de type affectif, on peut utiliser la taxonomie proposée par Berthiaume et Daele (2013). Dans ce il est question de : Adoption, Valorisation et Réception.

Berthiaume et Daele proposent aussi une taxonomie pour les apprentissages de type psychomoteur et il s'agit ici de : Perfectionnement, Reproduction, Perception.

C'est donc après les travaux de groupes et présentations en plénière que ce dernier jour de la formation prend fin avec les cérémonies de clôture.

Les cérémonies de clôture

La formation a été marquée par une cérémonie de clôture qui est honorée par plusieurs autorités administratives, politiques et civiques dont le Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation qui s'est fait représenter par M. KPOGO le Directeur Général à la Protection de l'Enfance et qui est aussi le Président du Conseil de Gestion de l'IMPP l'ENVOL.

Le représentant du Ministère de l'Action Sociale a une fois encore salué l'initiative de ce projet TogoPartage et a vivement remercié tous ceux et celles qui de près et de loin se sont engagés dans cette initiative de protection des enfants porteurs de handicap mental.

Le Directeur Administratif aussi de sa part a exprimé une satisfaction toute particulière à la fin de cette deuxième phase de formation.

Vu la qualité du contenu de la formation, et le président du conseil de gestion et le directeur administratif, ont vivement souhaité que pour les prochaines formations, les éducateurs des centres de l'intérieur puissent aussi en bénéficier.

La responsable de la délégation de l'équipe des formatrices prenant la parole, a aussi exprimé sa grande satisfaction pour la réussite de cette phase de la formation. Elles se sont toutes senties très bien accueillies, bien écoutés et bien suivies pendant toutes les périodes de la formation. Elles se sont également senties très utiles à travers la formation de l'année passée et celle de cette année. Elles ont apprécié l'ambiance dans laquelle les activités se sont déroulées : la participation de chacun, le sérieux, la ponctualité le respect de l'autre et l'ouverture de chacun dans les échanges.

L'évènement de clôture de la formation a été couvert par plusieurs média de la place : les télévisions, les radios et les presses.

Les réussites de la formation

La formation s'est très bien déroulée dans le respect des uns et des autres, la ponctualité des participants et la participation active de tous les participants ;

Elle s'est déroulée dans une ambiance de convivialité, de partage et d'ouverture de tous les participants.

Aussi les travaux de groupes et l'implication de tous les participants ont permis à tous et à chacun de bien comprendre et de maîtriser les contenus de la formation.

La méthodologie utilisée par les formatrices a été très appréciée c'est à dire, les travaux pratiques dans les groupes qui appuient la formation théorique.

Les différentes pauses café et déjeuners ont permis aux participants de maintenir les énergies physiques et intellectuelles pour tenir jusqu'à la fin de tous les jours.

En fin, tous les participants ont été très contents d'avoir une attestation de participation à la fin de la formation.

La formation a été sectionnée par une attestation de participation que la responsable de l'équipe des formatrices a signée pour chacun des participants.

Amélioration et perspectives

Ce qu'il faut revoir et améliorer serait au niveau de l'organisation des cérémonies de clôture pour ne pas déranger le déroulement de la formation.

Pour les prochaines phases de la formation il serait intéressant de permettre aux éducateurs de l'intérieur de participer à la formation et de munir les centres de l'intérieur du matériel informatique que les centres de Lomé ont reçu en 2016. L'institutionnalisation du PEI, sa rédaction, son utilisation dans le partenariat avec les familles et sa mise en pratique dans les différents centres sera la base pour permettre au projet TogoPartage de prendre du sens en garantissant la continuité de notre collaboration avec les partenaires et collègues locaux au Togo. Le début d'une réflexion éthique sur des valeurs communes qui guide la prise en charge des enfants porteurs de handicap au sein de l'IMPP l'ENVOL est aussi indispensable pour créer les bases d'une pratique pédagogique solide et respectueuse des besoins spécifiques de ces enfants.